ID: 091-219105145-20220929-DEL\_10\_09\_2022-DE

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES**

#### **DELIBERATIONS**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

000000

OBJET: N° 10

Subvention exceptionnelle au Comité de Jumelage

#### date de convocation :

23 septembre 2022

#### date d'affichage :

23 septembre 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 28 Nombre de votants : 28

Absent excusé : 1

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi vingt-neuf septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Quincy-sous-Sénart, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de son Maire,

ETAIENT PRESENTS: Mme Christine GARNIER, Maire

M. Pascal ODOT, Mme Michelle GABIGNON, M. Cyril PICARD, Mme Marie DELAROCHE, M. Jacky GERARD, Mme Acacia GAROU, Mme Danielle COUVREUX, **Adjoints au Maire**,

Mme Jacqueline GAILLARD, M. Fred CICOFRAN, Mme Aude FROMENT, M. Pierre-Michel FELICIAGGI, M. Sylvain TESSIER, Mme Carine FROGER, M. Fabien FOURNIER, M. Frédéric FOVET, M. John ROSE, Mme Stéphanie NUNES, M. Nicolas GATTI, Mme Véronique MESSIE, Mme Latifa DJELOUAH, Mme Najia BENRAMDANE, M. Florian BOIVERT, **Conseillers municipaux**.

#### ONT DONNE PROCURATION:

M. Marc NUSBAUM à M. Jacky GERARD

Mme Brigitte HERVY à Mme Danielle COUVREUX

Mme Sylvana BONAMICO à Mme Marie DELAROCHE

Mme Angeline NKUINGA à M. Fred CICOFRAN

Mme Djamila ZERROUKI à Mme Acacia GAROU

**ABSENT EXCUSE:** M. Kamel LEBAL

**SECRETAIRE DE SEANCE**: M. Jacky GERARD

ID: 091-219105145-20220929-DEL\_10\_09\_2022-DE

# Objet n°10: Subvention exceptionnelle au Comité de Jumelage

Le Conseil Municipal,

VU les statuts du Comité de Jumelage du 2 novembre 2004,

VU l'avis favorable de la commission « culture, vie associative et cérémonies » qui s'est réunie pour l'examen de ce point le 13 septembre 2022,

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

M. ROSE, vice-président du Comité de Jumelage quitte la salle pour ce vote.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE une subvention exceptionnelle de 1 268,00 € au Comité de Jumelage de la commune qui sollicite une subvention, d'une part, pour la participation à la rencontre organisée à Montemarciano du 15 au 19 septembre 2022 et d'autre part, pour la préparation de l'anniversaire organisé à Quincysous-Sénart en mai/juin 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

VITUE

Le secrétaire de séand